

Le doctorat en urbanisme et aménagement

Enquête 2006-2021



APERAU

cnju.fr

Les jeunes urbanistes de France

Introduction

Le Collectif National des Jeunes Urbanistes (CNJU) et l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) ont conduit une enquête en ligne afin d'éclairer le parcours et les trajectoires professionnelles des docteur-es en aménagement et urbanisme diplômé-es entre 2006 et 2021.

Dans une discipline qui fait de l'approche académique par le terrain et de l'expérimentation pratique sa spécificité, la question du prolongement universitaire ou opérationnel de la thèse est posée. Cette interrogation s'inscrit dans le travail mené par le CNJU depuis sa création en 2010 avec la réalisation régulière d'enquêtes professionnelles et au cœur des missions menées par l'APERAU depuis 1984. Cette enquête inédite permet de mieux appréhender les singularités d'une thèse en aménagement et urbanisme, tant dans son financement, sa réalisation que dans les perspectives professionnelles induites.

Cette enquête prend le parti de désigner l'aménagement et l'urbanisme comme une "discipline d'interface", constituant tout à la fois "un champ de recherche et d'action aux limites floues" (Barles, 2018)¹. Entendue comme une démarche interdisciplinaire intégrant une dimension spatiale sensible ; la recherche en aménagement et urbanisme est à la fois théorique et critique ainsi que concrète et opérationnelle. Ces thèses s'apparent à une réflexion sur et vers l'action, pouvant impliquer une attitude prospective, mobilisable par le biais d'outils d'aide à la décision, au pilotage ou bien encore à l'évaluation des pratiques professionnelles et à l'action collective².

Méthodologie

Dans cette enquête, l'ancrage opérationnel des recherches, le mode de financement de la thèse, les modes de valorisation des travaux, la double appartenance aux statuts de chercheur et d'urbaniste ont été particulièrement interrogés. Cette enquête comprenait quatre items : les profils et formations initiales des docteur-es en aménagement et urbanisme ; le déroulement de la thèse ; la valorisation des travaux de thèse ; la situation professionnelle après la thèse. À ce séquençage s'ajoutent des questions portant sur le ressenti des doctorants pendant leur thèse et leur positionnement en tant que docteur à son issue.

Le questionnaire a été réalisé et diffusé conjointement par le CNJU et l'APERAU, auprès des laboratoires de recherche en urbanisme, des instituts d'urbanisme et sur les réseaux sociaux, en 2017 puis en 2021. Cette restitution se base sur les réponses de 123 docteur-es ayant soutenu leur thèse entre 2006 et 2021. Entre ces deux dates, la durée du doctorat a été limitée à 3 ans avec une prolongation possible de trois ans maximum³ en interrogeant les conditions de financement du doctorat. Les résultats de l'enquête s'inscrivent dans cette période transitoire marquée par la montée des doctorats financés.

Caractéristiques de l'échantillon

Composé de 123 docteur-es en aménagement et urbanisme quand sur la même période theses.fr recense 599 soutenances de thèses dans la discipline⁴, l'échantillon du fait de sa diffusion par l'APERAU, rassemble principalement des docteur-es dont les directeurs de thèses appartiennent aux formations labellisées par l'association et caractérisées par leur dimension professionnalisante. L'échantillon comprend 82 % des répondant-es sont de nationalité française et 58 % sont des femmes. 41 % des docteur-es interrogé-es ont soutenu leur thèse avant 30 ans mais 85 % avant 34 ans. Il est à noter que plus de 43 % d'entre eux-elles ont soutenu leur thèse dans une université francilienne.

¹ Sabine Barles, « L'aménagement et l'urbanisme : disciplines de l'interface, interdisciplines », Revue européenne des sciences sociales, 56-1 | 2018, 203-218.

² Ces éléments de cadrage s'appuient sur ceux proposés par l'APERAU, et en accord avec les éléments proposés par la section 24 (aménagement et urbanisme) du Conseil National des Universités.

³ Loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités et Arrêté du 25 mai 2016, fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national du doctorat.

⁴ theses.fr est le moteur de recherche des thèses de doctorat français. Il est en constante évolution et recensait le 31 mai 2022, 599 thèses soutenues entre le 1er janvier 2006 et le 31 décembre 2020 dans des disciplines mentionnant les deux termes "urbanisme" et "aménagement". Cette référence est cependant imparfaite, certains docteurs ayant répondu à l'enquête étant identifiés sous d'autres disciplines (ex : géographie) tandis que quelques thèses identifiées parmi les 599 s'écarteraient du champ de l'urbanisme et de l'aménagement.

1- Des thèses tournées vers l'action pratique

Interroger les outils et les méthodes de l'urbanisme et de l'aménagement

Le choix du sujet de thèse confirme l'ancrage dans l'action pratique en urbanisme et en aménagement. Ainsi, parmi les répondant-es, une majorité s'intéresse aux outils et aux méthodes de l'action pratique, comme la planification et l'aménagement du territoire (37 répondant-es), la politique de la ville (10 répondant-es), la méthodologie de projet (10 répondant-es) ou encore la participation (18 répondant-es). Par ailleurs, plusieurs thèmes centraux en urbanisme et aménagement et des disciplines connexes sont revendiqués par les doctorant-es : la mobilité, l'habitat/logement, la sociologie urbaine, le paysage urbain et l'économie urbaine.

Une majorité de doctorats financés

Parmi les répondant-es, 86 % des thèses soutenues sont issues de doctorats financés. Cette proportion dépasse la moyenne nationale avec une part de 72% de doctorant-es financé-es, toutes disciplines confondues, en 2016. Ce résultat est d'autant plus intéressant au regard du champ des sciences humaines et sociales où près d'un tiers des thèses engagées n'étaient pas financées en 2016⁵.

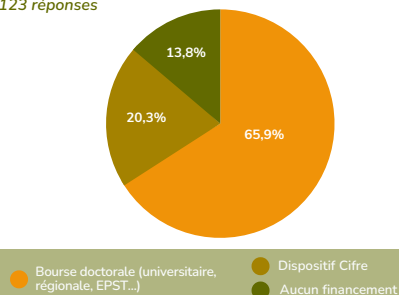
La différence avec les chiffres nationaux invite toutefois à nuancer le résultat de l'enquête au regard du risque d'abandon pour les personnes ne disposant pas de financement, non comptabilisées dans l'enquête.

Le doctorat en urbanisme et aménagement se distingue par la forte proportion des thèses Cifre (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) qui représentent plus de 20 % des financements contre 9,5 % au niveau national en 2016. Bien plus, la part de ces financements est en augmentation, puisque plus de 25 % des thèses soutenues depuis 2016 ont été financées par le dispositif Cifre.

⁵ Source : Restitution du rapport sur le doctorat en SHS de l'Alliance Athéna, 22 janvier 2020. Disponible en ligne.

Modalités de financement de la thèse en urbanisme et aménagement

123 réponses



Des difficultés cependant : le contexte des SHS en question

Les doctorant-es en aménagement et urbanisme font aussi état de diverses difficultés matérielles et financières rencontrées pendant la thèse, rendant compte d'une certaine précarité de la vie doctorale. Bien que 64% d'entre eux estiment que leur doctorat s'est déroulé dans de bonnes conditions (tant du point de vue matériel que de la direction de thèse), 30% des doctorant-es ont rencontré des difficultés (financières, relatives à l'encadrement de la thèse, etc.). Les difficultés rencontrées durant la thèse sont principalement liées au contexte institutionnel dans lequel s'inscrit la thèse : manque de moyens consacrés à la recherche en sciences humaines et sociales (69% des répondant-es), absence de créations de postes dans les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche (67% des répondant-es), la faiblesse de l'encadrement pédagogique des écoles doctorales (24% des répondant-es).

La Cifre dans les thèses en urbanisme et aménagement

Le dispositif des Cifre, a été créé en 1981 et tend à être plébiscité par nombre de personnes souhaitant réaliser une thèse en aménagement et urbanisme. Parmi les 25 répondants à l'enquête, ayant réalisé leur thèse en Cifre, 7 doctorants l'ont réalisée dans une agence d'urbanisme, 6 au sein d'une collectivité territoriale et 5 au sein d'entreprises de conseils. Attestant de cet engouement pour la Cifre en urbanisme, paysage et architecture, un guide a été élaboré en 2021 par le réseau RAMAU (Réseau Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme). Ce dernier explore les spécificités de ce dispositif ainsi que les apports de ce dispositif dans le champ de la recherche urbaine.

Des durées de thèses variables et conditionnées par leur financement

À l'image des sciences humaines et sociales, la durée moyenne de la thèse est de 55 mois en urbanisme et aménagement. Pour autant, cette moyenne reflète des durées contrastées :

- 38 % des soutenances de thèses ont été réalisées en moins de 4 ans
- 40 % des soutenances sont intervenues entre 4 et 5 ans après le début du doctorat
- 22 % des doctorats excèdent 5 années, ce dernier groupe se caractérisant par des doctorants sans financement

Des doctorant-es praticien-nes ou issus-es d'une formation en urbanisme et aménagement

Le profil des doctorant-es, en début de thèse, semble répondre au modèle universitaire dominant dans lequel la thèse se situe en prolongement du master de recherche. Plusieurs singularités se dégagent toutefois, à la fois dans la diversité des parcours précédant l'entrée en thèse, que dans le mode de financement.

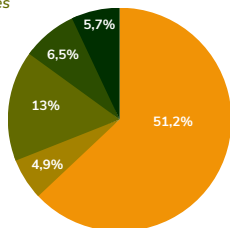
Les docteur-es sont principalement diplômés-es d'un master, d'un DESS ou d'un DEA en urbanisme et aménagement (près de 65 % des répondant-es). La période antérieure à la masterisation de 2005 où se distinguaient parcours de recherche (DEA) et professionnel (DESS) témoigne d'une prépondérance des parcours de recherche, constat qu'il est plus difficile à établir pour le Master en urbanisme et aménagement.

Benoît Romeyer, « Refaire la rue pour recomposer la villa : Rues artérielles en théories et en projets. Mise en regard de deux cas d'études à Londres et Lyon » Thèse de doctorat en Aménagement de l'Espace et Urbanisme, Université d'Aix-Marseille, cliché de l'auteur : vue depuis l'axe d'High Street 2012 de la frise murale peinte au niveau de Mile End Waste par l'artiste Mychael Barratt et remobilisant un certain nombre de figures et éléments identitaires relatifs à la rue, p. 582



Demier diplôme obtenu de niveau Bac+5 avant la thèse

123 réponses



- Master en Urbanisme et Aménagement
- DEA en urbanisme et aménagement
- Master de Géographie
- Diplôme d'architecte
- Diplôme d'ingénieur

Toutefois, le passage entre le dernier diplôme universitaire et la thèse n'est pas toujours direct, notamment en considérant la part des doctorant-es qui ont eu une expérience professionnelle avant d'entamer la thèse (près de 18 % des doctorant-es ont commencé leur thèse au moins trois ans après leur dernier diplôme universitaire). Cette durée peut aussi être mise en parallèle avec les particularités dans les modalités de financement. Bien que plus de la moitié des doctorant-es aient attendu au moins un an avant de commencer leur thèse, les contrats doctoraux ont été obtenus, pour plus de 54% des bénéficiaires, l'année de l'obtention de leur diplôme de niveau master. À l'inverse, pour 72 % des bénéficiaires d'un financement Cifre, la durée de latence est comprise entre 1 et 2 ans, laissant supposer une durée plus importante dans la recherche de financeurs et plus généralement dans le montage administratif.

Pour autant, les enquêté-es considèrent qu'une expérience professionnelle antérieure, en tant que praticien-ne, peut être à la fois un atout et une difficulté pour un doctorant-e en début de thèse :

« J'aurai aimé faire une thèse un peu plus tard en parallèle d'une activité professionnelle »

Diplômé en 2003. Doctorant entre 2007 et 2013.

« En y réfléchissant, je ne réaliserais pas ma thèse en formation initiale mais je me lancerai dans la thèse en guise d'approfondissement d'un parcours et d'une situation personnelle/ professionnelle déjà établie et ancrée »

Diplômé en 2002. Doctorant entre 2002 et 2006.

« J'aurai aimé avoir une expérience opérationnelle préalable à l'enseignement vers lequel je me suis dirigée à l'issue de ma thèse »

Diplômée en 2007. Doctorante entre 2007 et 2012.

« La rupture liée au passage (ou retour) du monde professionnel à l'université constitue une difficulté rencontrée par les doctorants en aménagement de l'espace et de l'urbanisme »

Diplômée en 2008. Doctorante entre 2012 et 2016.

2- Doctorant-e ou urbaniste, quel statut ?

Au-delà de la diversité des financements, le doctorat en aménagement et urbanisme se singularise par la posture adoptée par les doctorant-es et leur double ancrage, en tant qu'urbaniste et chercheur-se. Cela renvoie plus largement à la définition de la discipline, à son ancrage dans les enjeux opérationnels et à la place accordée au terrain dans la recherche. Cette double posture interroge la réflexivité du-de la doctorant-e, à la fois en tant que chercheur-se et praticien-ne (reconnaissance personnelle) et son positionnement auprès des interlocuteurs professionnels rencontrés lors de la thèse (reconnaissance extérieure).

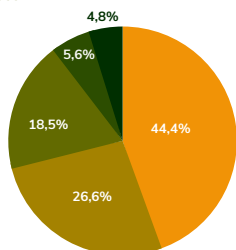
La difficile reconnaissance du statut d'urbaniste-chercheur.se

Cette double appartenance d'urbaniste-chercheur ne se perçoit pas nécessairement dans la représentation qu'en ont les docteur-es eux-mêmes-elles-mêmes. Seuls 26,6 % des répondant-es se reconnaissaient dans la dénomination d'urbaniste-chercheur-se durant leur thèse alors que 44,4 % d'entre eux-elles se considéraient davantage comme chercheur-se. Autrement dit, il en résulte que le-la docteur-e en urbanisme et aménagement est avant tout un-e doctorant-e, au regard de l'appartenance qu'il privilégie.

Aussi, l'insuffisance des liens avec les milieux professionnels de l'urbanisme et le manque de reconnaissance de la thèse auprès des professionnels sont considérés comme des difficultés pour 24% des répondant-es. Au delà, l'une des répondantes, docteur en 2010, observe que "le milieu de la recherche est complètement déconnecté de l'exercice pratique de l'urbanisme".

Reconnaissance personnelle du statut d'urbaniste-chercheur-se pendant la thèse

123 réponses



Non, pas vraiment (je me considérais davantage comme un chercheur-se)

Absolument pas

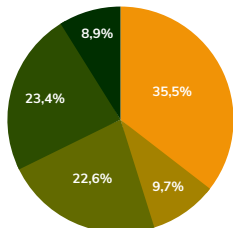
Oui, absolument (je me considérais comme urbaniste-chercheur-se)

Oui, parfois

Sans avis

Reconnaissance du statut d'urbaniste accordé aux doctorant-es par les interlocuteurs professionnels

123 réponses



Non, pas vraiment

Absolument pas

Sans avis

Oui, absolument

Oui, parfois

Nombre d'enquêtés-es indiquent pourtant avoir entamé une thèse pour "faire progresser les savoirs et les pratiques en urbanisme" ; avec "la volonté de confronter concepts théoriques de la géographie urbaine et économique aux pratiques d'aménagement du territoire et de l'urbanisme" mais aussi avec le souhait de "réfléchir sur une pratique professionnelle face au constat d'un manque d'outillage pour répondre aux défis contemporains de l'urbanisme".

L'affiliation à la recherche est sans doute plus partagée puisque 62 % des doctorant-es en urbanisme indiquent avoir été reconnus-es « au même niveau que les chercheurs doctorants hors aménagement de l'espace et urbanisme ». En contrepoint, 45,2% des doctorant-es ne se sentaient pas reconnus-es en tant qu'urbaniste par leurs interlocuteurs professionnels.

Le cas particuliers des doctorant-es en financement Cifre

Le fait de privilégier la posture d'urbaniste est particulièrement significative dans le cas des doctorant-es Cifre puisque 56 % d'entre eux-elles s'estimaient reconnus en tant qu'urbaniste par leurs interlocuteurs (ceux-celles ayant répondu "oui parfois" ou "oui absolument"), soit 17 points de plus que les doctorant-es ayant réalisé leur thèse par le biais d'une bourse doctorale. Cette reconnaissance de la part des acteurs opérationnels interroge la posture même du-de la doctorant-e Cifre souvent considéré-e comme "un passeur" entre les milieux professionnels et le monde de la recherche et oscillant d'une posture de chercheur à une posture d'urbanisme, voire d'opérationnel.

Les doctorant-es Cifre se reconnaissent davantage comme urbaniste-chercheur-se (64% d'entre eux-elles), soit 19 points de plus par rapport à l'ensemble des doctorant-es, qui se reconnaissent comme tel pour 45% d'entre eux-elles.

« Une thèse interdisciplinaire en convention Cifre me permettait d'approfondir mes travaux de recherche et de l'allier à une pratique professionnelle »

Diplômée en 2009. Doctorante entre 2011 et 2016.

« C'était une thèse en CIFRE, donc qui semblait apporter une meilleure insertion professionnelle, elle se déroulait en agence d'urbanisme et je travaillais à cette époque dans une structure similaire et le sujet correspondait à mes intérêts propres »

Diplômée en 2011. Doctorante entre 2013 et 2017.

Des travaux valorisés pendant et à l'issue de la thèse

En dépit d'une reconnaissance imparfaite, la valorisation des travaux pendant et à l'issue du doctorat témoigne de la diffusion des résultats : 55 % de doctorant-es estiment avoir pu restituer leur travaux, pendant leur thèse au-delà de leurs laboratoires de recherche et estiment que leurs travaux "ont contribué à la vie scientifique de l'Institut d'Urbanisme et/ou de l'Université de rattachement". Plus de deux tiers (70 %) des doctor-es ont reçu des propositions de valorisation, une fois la thèse soutenue, assurant également un pont entre monde académique et monde opérationnel.

Parmi les 88 doctor-es ayant reçu une proposition de valorisation de leurs travaux à l'issue de la thèse :

- 60 % des doctor-es (53) ont candidaté à un prix de thèse de type APERAU-Institut CDC pour la recherche, PUCA, USH
- 18 % des doctor-es (16) ont participé à un programme de recherche-action ou de recherche-développement avec les milieux professionnels (ex : PUCA, POPSU, CEREMA, IFSTTAR)
- 21 % des doctor-es (19) se sont vus proposer une publication de leur thèse par une maison d'édition.

L'enquête ne permet toutefois pas de différencier les modalités de valorisation académiques et celles plus opérationnelles (auprès des acteurs professionnels).

3- Une situation professionnelle entre recherche et action

Trois profils de doctor-es en urbanisme et aménagement

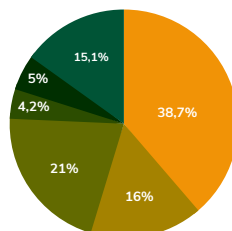
Le prolongement professionnel de l'expérience doctorale en urbanisme et aménagement se caractérise par le renouvellement du tiraillement entre l'appétence pour la recherche et l'ancrage opérationnel. À ce titre, les deux statuts qui rassemblent le plus de doctor-es sont celui d'enseignante-chercheur-se (39 %) et de praticien-ne (25 %).

Dès lors, bien que les parcours universitaires restent majoritaires, notamment par la réalisation d'un post-doctorat (16 %), les parcours de praticien-nes ne sont pas anecdotiques. D'autres parcours, en particulier les doctor-es poursuivant dans d'autres secteurs d'activité, confirment la diversité des trajectoires à la suite d'une thèse dans cette discipline.

La présentation qui suit s'appuie sur l'élaboration de trois profils types à l'issue de la thèse en urbanisme et aménagement. Ces parcours, non exhaustifs esquisssent des tendances professionnelles et universitaires par le croisement des données issues de l'enquête.

Situation professionnelle actuelle des répondants à l'enquête, à date de 2021

119 réponses



● J'exerce une activité professionnelle dans le domaine de l'urbanisme et du développement territorial en tant que « praticien »

● J'exerce une activité professionnelle dans le domaine de l'urbanisme et du développement territorial en tant que « praticien » et également en tant qu'enseignant-e-chercheur-se associé ou invité (P.A.S.T)

● Je suis enseignant-e-chercheur-se en poste (hors P.A.S.T)

● Je suis en post-doctorat

● En recherche d'activité

● J'évolue dans un autre secteur d'activité

Profil 1

Le-a docteur-e aspirant à une carrière universitaire

Malgré la diversité des situations professionnelles actuelles, et la proportion importante de praticiens, de nombreux docteur-es ont aspiré à un parcours professionnel dans le milieu universitaire. Cela se mesure tout particulièrement à la part de docteur-es ayant réalisé un post-doctorat, ils sont 34 %. Ce profil insiste sur la volonté de conserver la posture de chercheur-se, découverte au cours de la thèse. Pour autant, il souligne les nombreux questionnements posés par l'après-thèse et les incertitudes qui en résultent.

Ce sont les docteur-es ayant bénéficié d'une bourse doctorale qui semblent les plus représentés dans ce profil-type. En effet, ils sont 41 % à exercer une activité d'enseignant-e-chercheur-se au moment de l'enquête. Avant cela, 36 % d'entre-eux ont réalisé ou réalisent actuellement un post-doctorat, étape qui semble incontournable avant d'obtenir un poste universitaire. De même, ils sont plus de 65 % à avoir obtenu au moins une fois la qualification en section 24 du CNU.



Leur bilan : un doctorat centré sur la recherche, un enjeu de préparation de l'après-thèse

« Mon parcours professionnel m'a permis de bénéficier d'une très bonne formation à la recherche mais hélas pas de formation au métier d'enseignant. L'accompagnement des jeunes enseignants-chercheurs (pédagogique, réduction de charge la 1^{re} année) n'existait pas dans mon établissement à l'époque. La formation à l'enseignement qui existe aujourd'hui est par ailleurs dramatiquement insuffisante »

Diplômée en 2007, Doctorante entre 2009 et 2013.

« Un travail pédagogique et stratégique sur la thèse est également indispensable pour éviter que l'après-thèse ne se traduise trop souvent pour les docteurs par des situations de précarité et de désorientation professionnelle »

Diplômée en 2003, Doctorante entre 2003 et 2010.

Profil 2

Le choix d'un prolongement opérationnel de la thèse

La double posture du docteur-ante en urbanisme et aménagement semble conduire assez naturellement à un taux élevé de docteur-es exerçant un poste de praticien-ne, plus de 25 %. Ce profil-type concerne un grand nombre de docteur-es, quel que soit leur sujet et leur mode de financement.

Les docteur-es ayant été financé-es par le dispositif Cifre semblent toutefois particulièrement représenté-es parmi eux-elles. En effet, plus de 29 % de ces docteur-es exercent aujourd'hui une activité de praticien-ne. Le parcours universitaire peut en intéresser nombre d'entre eux-elles, 29 % exerçant aujourd'hui la profession d'enseignant-chercheur-es (12 points de moins que les docteur-es financé-es par bourse doctorale). À peine la moitié de ces docteur-es ont demandé la qualification en section 24 du CNU. Enfin, 20 % des docteur-es financé-es par le dispositif Cifre exercent actuellement dans un autre secteur d'activité, soit 6 points de plus que les docteur-es financé-es par bourse doctorale.



Leur bilan : une influence positive de la thèse pour la pratique professionnelle

« Une thèse apporte un savoir-faire et une capacité de réflexion appréciés. Cependant, elle n'offre pas de valorisation salariale et nécessite de convaincre de notre capacité à travailler dans le secteur privé. Peut-être qu'à terme, elle permettra d'évoluer plus rapidement dans l'entreprise même si cela reste encore à démontrer dans mon cas »

Diplômée en 2010, Doctorante entre 2011 et 2016.

« La thèse m'a apporté une plus grande clarté sur mes compétences et spécialisations thématiques et constitue un gage de rigueur auprès des professionnels »

Diplômée en 2006, Doctorante entre 2007 et 2011.

Profil 3

Le souhait continu d'un équilibre entre recherche et action

La singularité du parcours doctoral en urbanisme et aménagement fait émerger d'autres profils plus difficiles à classer.



La diversité des trajectoires professionnelles de ces docteur-es atteste de la recherche d'un certain accomplissement dans la complémentarité des approches académiques et opérationnelles mobilisées pendant la thèse.

Ce profil se compose de docteur-es ayant exercé une activité professionnelle avant la thèse, d'enseignant-es-chercheur-es exerçant des activités parallèles notamment de consultant-es, de praticien-nés qui conservent un attachement universitaire plus ou moins fort. Plus de 70 % des docteur-es ont demandé la qualification en section 24 du CNU ou déclarent le souhaiter, un chiffre nettement supérieur à la part des docteur-es exerçant actuellement en milieu universitaire. Cette aspiration semble partagée par tous les docteur-es, au-delà des thèmes, des durées et des modes de financement de la thèse. Toutefois, ces trajectoires sont fortement conditionnées par le manque de moyens consacrés à la recherche en sciences humaines et sociales, de même que la faiblesse du nombre de postes dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Leur bilan : une complémentarité avérée entre recherche, action et formation

« La thèse Cifre en agence d'urbanisme me permettait d'approfondir un sujet lié à la fois à la recherche et à la pratique de l'aménagement du territoire en enquêtant parmi les faiseurs de ville sur le thème de la prospective territoriale. En tant qu'architecte, c'est la double professionnalisation de praticienne et de chercheuse qui m'a principalement motivée dans la perspective de poursuivre un parcours et une inscription professionnelle multi positionnée entre recherche, pratique et enseignement »

Diplômée en 2010. Doctorante entre 2011 et 2016.



 info@aperau.org

L'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) regroupe des institutions d'enseignement supérieur du monde francophone qui s'engagent à appliquer les principes d'une charte de qualité dans les formations et diplômes en aménagement et urbanisme qu'elles délivrent. L'APERAU internationale promeut également la recherche scientifique dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme, sous toutes ses formes. Chaque année, l'APERAU organise les Rencontres internationales en urbanisme - APERAU dans une ville différente, qui sont le grand rendez-vous de l'association et de ses principaux événements (assemblée générale, colloque, doctorales, etc.).



Les jeunes urbanistes de France

 Collectif National des Jeunes Urbanistes
 Collectif National des Jeunes Urbanistes
 contact@cnju.fr

Le Collectif National des Jeunes Urbanistes (CNJU), association des jeunes urbanistes, conduit depuis 2010 des actions d'appui en faveur de l'insertion professionnelle et de la mise en réseau des diplômé-es en urbanisme et aménagement. Fédérant associations étudiantes et d'alumni, jeunes urbanistes diplômées et jeunes professionnelles en exercice, le CNJU prend part aux débats sur l'organisation de la profession en France. Le collectif y contribue aux côtés des associations professionnelles, des instituts d'urbanisme, des fédérations d'employeurs et des pouvoirs publics nationaux.

Rédaction et mise en forme :

Thibaud Bages, Inès Delépine et Hanna Uma Laufer (CNJU)

Conception de l'enquête, diffusion et lecture :

Gautier Hunout (CNJU) avec l'appui d'Olivier Crépin, Jean-François Ruault et Camille Allé & Xavier Desjardins, Agnès Berland-Berthon et Emmanuelle Bonneau pour l'APERAU



Le doctorat en urbanisme et aménagement | Enquête 2006-2021 | Novembre 2022